

Carte pour CHF 40 la 1^{ère} année
et CHF 80 à partir de la 2^{ème} année!
+ 2 Cornercard Liberty gratuites!



Ref: 1311851639520
Pr: 22-064-S001-P-MIT-1052
Offre valable jusqu'au: 16/09/2015

1. Données personnelles

Voici comment mon nom doit apparaître sur la carte (prénom/nom):

(20 caractères au max, espaces comprises; sans trémas ni accents)

☐ Monsieur ☐ Madame Langue de correspondance ☐ F ☐ A ☐ I

Important: veuillez remplir dûment le présent formulaire en lettres capitales et le renvoyer.

Nom Prénom
Rue/n° NPA/lieu
Y résidant depuis Date de naissance Lieu de naissance Nationalité
Téléphone privé Téléphone portable
E-mail État civil
Nombre d'enfants mineurs Pour les étrangers: type de livret pour étrangers ☐ C ☐ B ☐ G ☐ L depuis En Suisse depuis
(veuillez joindre une copie)

2. Activité professionnelle/situation financière

☐ Employé/-e ☐ Indépendant/-e ☐ Retraité/-e ☐ En formation

Employeur depuis
Profession/fonction Téléphone
Adresse

Revenu annuel brut en CHF Appartement/maison ☐ est loué/-e ☐ m'appartient Frais annuels habitation en CHF ☐ LSV/Débit Direct
(donnée obligatoire de par la loi selon LCC, art. 30) pour paiements directement par votre banque

☒ * Le demandeur (toutes les désignations de personnes incluent la forme féminine) reconnaît à l'émetteur de carte le droit de délivrer, pour des raisons de solvabilité, une carte prépayée au lieu de la carte de crédit demandée. En cas d'émission d'une carte prépayée, le demandeur reçoit des informations détaillées concernant la cotisation annuelle, les frais de recharge, etc., ainsi que les Conditions Générales y relatives, lesquelles sont considérées comme explicitement acceptées avec la signature et/ou l'utilisation de la carte.

3. Données pour la carte supplémentaire ou additionnelle

Oui, je commande par la présente, avec responsabilité solidaire, pour la personne suivante qui réside avec moi à mon adresse de domicile:

☐ Carte supplémentaire* (n'est possible que si le demandeur de la carte supplémentaire dispose de son propre revenu) ☐ Carte additionnelle



Carte supplémentaire
pour CHF 50 ou carte
additionnelle pour CHF 25.

☐ Époux/-se ☐ Partenaire ☐ Partenaire Fille/fils (âge minimum: 16 ans)

J'ai déjà une carte principale comportant le numéro

Voici comment le nom doit apparaître sur la carte (prénom/nom):

(20 caractères au max, espaces comprises; sans trémas, ni accents)

☐ Monsieur ☐ Madame Nom/prénom

Date de naissance Lieu de naissance Profession

Nationalité Téléphone portable E-mail

Pour les étrangers: type de livret pour étrangers ☐ C ☐ B ☐ G ☐ L depuis Revenu annuel brut en CHF ☐ LSV/Débit Direct
(veuillez joindre une copie) (donnée obligatoire de par la loi selon LCC, art. 30) pour paiements directement par votre banque

☒ * Le demandeur reconnaît à l'émetteur de carte le droit de délivrer, pour des raisons de solvabilité, des cartes additionnelles (d'après art. 1 CGA) au lieu des cartes supplémentaires demandées.

4. Prestations sur demande

	Carte principale	Carte supplémentaire	Carte additionnelle	
Onlineaccess (adresse e-mail obligatoire) gratuit (M48)	☐	☐	☐	Les prestations d'assurance ne sont fournies que conformément aux Conditions Générales d'Assurance (CGA) qui s'appliquent à l'assurance voyage et à l'assurance accidents d'avion. Ces conditions peuvent à tout moment être consultées à l'adresse comercard.ch/f/cg et me sont envoyées avec la lettre de confirmation d'assurance.
Mobileaccess (numéro de portable obligatoire) CHF 0.20 – 0.50/SMS (A19)	☐	☐	☐	
Assurance voyage: couverture individuelle Prime annuelle: CHF 35 (O97)	☐	☐	☐	
Assurance voyage: couverture familiale Prime annuelle: CHF 49 (O97)	☐	☐	☐	
Assurance accidents d'avion (Couverture individuelle) Prime annuelle: CHF 45 (O99)	☐	☐	☐	

Veillez tenir compte des déclarations pour les assurances qui se trouvent au verso.

5. Numéro de membre

Num. de membre (option)

6. Identification de l'ayant droit économique (formulaire A selon art. 3 et 4 CDB; données obligatoires)

Important: à compléter absolument!

Je soussigné, en tant que titulaire de la carte principale/demandeur, déclare que l'argent qui sert à payer les décomptes mensuels de la carte principale et (si existante) de la carte supplémentaire et/ou qui est versé à l'émetteur de cartes au-delà de ce montant (veuillez cocher la case correspondante),

☐ m'appartient exclusivement

☐ appartient à la/aux personne/s suivante/s, c'est-à-dire: Nom/Prénom (ou raison sociale) Date de naissance Lieu de naissance Nationalité Adresse du domicile/Siège Nation

pour la carte principale ou resp. la carte additionnelle (si existante)

pour la carte supplémentaire (si existante)

Je soussigné, en tant que titulaire de la carte principale/demandeur, m'engage à communiquer spontanément les modifications à l'émetteur de cartes.

Le fait de remplir intentionnellement ce formulaire de manière erronée est punissable (art. 251 du Code pénal suisse, faux dans les titres; peine privative de liberté jusqu'à 5 ans ou peine pécuniaire).

7. Uniquement pour U.S. persons (points de repère: détenteur de la Green Card, citoyen US, résident/lieu de naissance/autre adresse aux États-Unis)

☐ Je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale, déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

☐ Je soussigné, en tant que demandeur de la carte supplémentaire, déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

8. Déclaration

* Je confirme l'exactitude des indications fournies dans la présente demande. Je déclare avoir reçu et compris l'**extrait des Conditions Générales (CG) ci-après** pour les cartes prépayées, Classic et Gold Visa et MasterCard de la Cornèr Banque SA (ci-après «banque»), émises par Cornèrcard, et reconnaître les obligations qui en découlent. J'autorise la banque à rejeter cette demande sans en justifier les raisons. En cas d'acceptation de la présente demande de carte, je recevrai les cartes demandées, une copie de la présente demande de carte accompagnée de l'accord d'option de crédit, les CG dans leur version intégrale ainsi que mon code NIP personnel. Je recevrai également les Conditions d'Assurance (CGA) des assurances qui sont automatiquement et gratuitement incluses dans les produits Cornèrcard, respectivement qui sont comprises en plus sur demande et moyennant paiement. Les primes y relatives seront automatiquement débitées de ma carte. Les CG et les CGA peuvent être consultées à tout moment sur comercard.ch/f/cg ou commandées au +41 (0)844 00 41 41. L'**utilisation** et/ou la **signature de la carte** constitue/constituent la confirmation que j'ai reçu, que j'ai compris et que j'**accepte sans réserve la version intégrale des CG** ainsi que les **Conditions d'Assurance** concernées. **Prix, intérêts et frais:** les prix, intérêts et frais qui peuvent m'être débités pour l'utilisation et l'administration de la carte sont portés à ma connaissance sous forme d'un récapitulatif des prix, des intérêts et des frais qui m'est fourni avec la présente demande de carte et/ou d'une autre manière adéquate. Ils peuvent aussi être consultés à tout moment sur comercard.ch/f/prix ou commandés au +41 (0)844 00 41 41. Par ailleurs, des frais de tiers et les dépenses que j'occasionne peuvent m'être facturés. **Je déclare accepter sans réserve ces prix, ces intérêts et ces frais.** Si je demande un produit supplémentaire de Cornèrcard ou que je souhaite passer à un autre produit, la cotisation annuelle ou la finance d'adhésion relative à ce produit spécifique s'appliquera. Ces tarifs peuvent eux aussi être consultés ou commandés via les coordonnées mentionnées ci-dessus. **Taux de change:** les dépenses effectuées en monnaie étrangère sont soumises au taux de change retail de la banque le jour de la comptabilisation. Leur montant est augmenté de frais administratifs monnaies étrangères. **Autorisation:** j'autorise la banque à enregistrer, à traiter, à utiliser et à évaluer les données de mon contrat et de mes transactions pour traiter celles-ci à des fins de marketing et d'étude de marché et pour créer des profils de clients. Ces opérations me permettront de recevoir des conseils personnalisés et faciliteront l'envoi d'offres sur mesure de la banque et d'informations relatives aux produits et aux prestations proposés par la banque. Je trouverai des précisions à ce sujet dans la version intégrale des CG. En tant que titulaire de la carte principale, j'autorise le titulaire de la carte additionnelle à formuler en tout temps et en toute indépendance pour sa propre carte une demande relative à Onlineaccess, à Mobileaccess, aux assurances facultatives ou au Priority Pass™. J'autorise en outre la banque à transmettre mes données personnelles ainsi que les données de la carte et des transactions à des entreprises partenaires avec lesquelles la banque est liée directement ou indirectement par contrat et qui fournissent les prestations particulières relatives à la carte que j'ai choisie, dans la mesure où ces données sont nécessaires à l'administration, à l'exécution et à la facturation desdites prestations. Je prends connaissance du fait que ces entreprises partenaires déterminent à leur entière discrétion les prestations supplémentaires qu'elles fourniront et je l'accepte.

Version 04/2014

9. Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date *Signature du demandeur de la carte principale 

Lieu/date *Signature du demandeur de la carte supplémentaire ou additionnelle 

Important: Veuillez aussi signer les conditions générales (page 3)

10. Avez-vous pensé à tout?



☐ Revenu annuel indiqué?

☐ Prestations complémentaires à votre carte de crédit souhaitées? Veuillez cocher ce qui convient.

☐ Formulaire A (paragraphe 6) intégralement complété?

☐ Demande de carte datée et signée?

☐ Copie d'une pièce de légitimation officielle (permis de conduire, passeport, carte d'identité, livret pour étrangers) annexée?

Important: Signez la demande de cartes et les conditions générales et envoyez avec toutes les annexes à: Cornèr Banque SA, Cornèrcard, Via Canova 16, 6901 Lugano

Extrait des Conditions Générales pour les cartes Classic et Gold Visa et MasterCard de la Cornèr Banque SA

Utilisation de la carte/décompte mensuel/responsabilité: le titulaire certifie l'exactitude des transactions exécutées avec la carte (avec ou sans code NIP personnel) ou avec les indications de la carte (même sans signature et sans utilisation du code NIP) et autorise expressément et irrévocablement la banque à verser les montants résultant de ces transactions à l'entreprise contractuelle ou la banque habilitée. La Cornèr Banque SA (ci-après «banque») rejette toute responsabilité pour les opérations commerciales conclues en utilisant la carte. Le titulaire de la carte principale est solidairement responsable de toutes les obligations découlant de l'utilisation de la carte supplémentaire ou additionnelle, même s'il y a facturation séparée pour les titulaires de ces cartes.

Intermédiation en assurance et protection des données: le titulaire prend note qu'en cas d'intermédiation de contrats d'assurance, seul l'assureur est tenu responsable des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis. Ses données sont traitées en toute confidentialité. Pour leur conservation et leur traitement, la Banque tient compte des dispositions de la législation en matière de protection des données. Dans la mesure où cela est autorisé par la législation suisse et où une protection des données en bonne et due forme est garantie, la banque peut charger un tiers, en Suisse, de traiter la demande de carte et d'assurer le déroulement de l'émission de carte et des transactions. Les données personnelles, mises à disposition dans le cadre des assurances, peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la banque et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe Cornèr Banque SA dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible, dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. Le titulaire prend également note qu'il dispose de droits à l'information, conformément à la législation en matière de protection des données, et qu'il peut, dans certaines circonstances, exiger la correction, le blocage ou la suppression de certaines données enregistrées par la banque.

Droit applicable et tribunal compétent: le lieu des rapports juridiques du titulaire d'une carte principale, supplémentaire et additionnelle avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires d'une carte principale, supplémentaire ou additionnelle domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour tous les titulaires et pour toutes les procédures est Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. La banque se réserve toutefois le droit de poursuivre en justice le titulaire d'une carte principale, supplémentaire ou additionnelle auprès du tribunal de son lieu de domicile ou de tout autre tribunal compétent.

Extrait CG 07.2014 – édition 07.2014

Accord d'option de crédit

Entre la Cornèr Banque SA, Via Canova 16, 6901 Lugano (ci-après «la banque») et le titulaire de la carte

1. Option de crédit/intérêts

L'option de crédit donne au titulaire d'une carte principale ou supplémentaire (ci-après «titulaire») la possibilité de payer par mensualités le montant justifié sur le décompte mensuel correspondant pour des transactions effectuées au terme du délai

d'annulation (voir point 3 ci-dessous). La banque doit recevoir 5 % du solde total reporté sur le décompte, mais au moins CHF 100, avant la date indiquée sur le décompte mensuel. Les arriérés éventuels s'ajoutent au montant dû et doivent être payés immédiatement. Si, à la date en question, la banque n'est pas en possession de ce montant ou que ce montant est inférieur au minimum prévu, le titulaire est considéré, sans autre forme de préavis, comme étant en demeure de payer le solde total, avec toutes les conséquences juridiques correspondantes.

Avec la demeure du titulaire vient immédiatement à échéance également le solde d'éventuels autres décomptes mensuels libellés au nom du même titulaire. D'éventuels dépassements de la limite de dépenses doivent être immédiatement payés. Les intérêts annuels calculés sur les arriérés dépendent du comportement de paiement du titulaire et sont de 15 % au maximum. Tout paiement partiel est tout d'abord imputé au paiement des intérêts dus.

2. Examen de la capacité de contracter un crédit/limite de dépenses/limite globale

La limite de dépenses est fixée sur la base de l'examen de la capacité du titulaire à contracter un crédit, et est communiquée à ce dernier en même temps qu'une copie de ce document et la carte de crédit lui sont envoyées. Cette limite de dépenses représente au plus 15 % (pour les cartes Classic) ou 20 % (pour les cartes Gold) du revenu annuel mentionné dans la demande de carte, ou une fraction de ces pourcentages. En règle générale, le montant maximum est limité à CHF 10'000 (pour les cartes Classic) ou à CHF 90'000 (pour les cartes Gold).

L'examen de la capacité de contracter un crédit se fait sur la base des informations indiquées par le titulaire dans la demande de carte. Ces informations sont, avec la solvabilité, contrôlées au Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) et à la Centrale d'information de crédit (ZEK) sur demande de la banque. Des informations supplémentaires peuvent être, le cas échéant, demandées aux autorités publiques, à l'employeur ou aux banques du titulaire.

La limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte principale s'étend également comme limite globale à toutes ses cartes principales et additionnelles, l'intégralité des utilisations faites de ces cartes ne devant pas dépasser cette limite globale. De la même manière, la limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte supplémentaire s'applique à toutes ses cartes supplémentaires.

La banque se réserve le droit de modifier à tout moment la limite de dépenses au moyen d'une communication écrite au titulaire. Le titulaire se doit d'informer immédiatement la banque en cas de dégradation de sa situation économique.

3. Annulation et résiliation

Le titulaire a le droit d'annuler par écrit ce contrat de crédit dans les 7 jours qui suivent la réception de la copie de ce document. La banque a le droit de résilier à tout moment par écrit l'option de crédit demandée dans un délai de 30 jours. Du reste, le présent contrat de crédit prend fin au terme du contrat de carte de crédit.

4. Divers

Toutes les modifications au présent contrat de crédit doivent être mises par écrit. D'ailleurs, les Conditions Générales qui s'appliquent respectivement aux cartes Classic et Gold Visa et MasterCard de la Cornèr Banque SA sont envoyées au titulaire en même temps qu'une copie de la demande de carte et du contrat de crédit ainsi que la carte (disponibles à l'adresse cornercard.ch ou possibilité de les commander au +41 (0)844 00 41 41).

Version 06/2013

Déclarations pour les assurances

Assurance voyage

La AGA International S.A., Paris, succursale de Wallisellen (Suisse), Hertistrasse 2, 8304 Wallisellen, Suisse, est l'organisme prestataire de cette assurance.

Couverture d'assurance: annulation du voyage; départ retardé du voyage; interruption ou fin prématurée du voyage; remboursement au prorata des frais de séjour; frais supplémentaires à votre lieu de séjour; missions de recherche et de sauvetage ainsi que les transferts; rapatriement ou voyage pour raison médicale; avance sur frais; assurance franchise pour les véhicules en location (CDW).

À la survenance de l'événement assuré, les frais d'annulation dus et/ou (en cas de départ retardé) les frais supplémentaires justifiés seront remboursés.

Début et durée: l'assurance prend effet dès le moment où l'adhésion est arrivée chez Cornèrcard. Elle est conclue pour une durée d'une année. Si elle n'est pas résiliée au plus tard deux mois avant l'échéance, elle se prolonge tacitement d'une année. En cas de résiliation écrite de la carte, la couverture d'assurance s'éteint avec l'échéance de la carte.

Conditions: pour qu'il y ait couverture d'assurance, l'arrangement de voyage/le véhicule doit être payé au minimum à 51 % et à l'avance avec une carte Cornèrcard.

Prime annuelle: couverture individuelle: CHF 35; couverture familiale: CHF 49.

Prestations: couverture individuelle: CHF 10'000 au maximum par événement assuré; couverture familiale: CHF 10'000 au maximum par personne assurée; au maximum CHF 40'000 par événement assuré.

Extrait CGA 01.2014 – édition 01.2014

Assurance accidents d'avion

La ACE Assurances (Suisse) SA, Bärenegasse 32, 8001 Zurich, Suisse est l'organisme prestataire de cette assurance.

Couverture d'assurance: accidents d'avion comme passager d'un vol; accidents subis en utilisant un moyen de transport officiellement agréé pour le transport de personnes (bus, taxi ou train) à destination ou en provenance de l'aéroport, à condition que ce moyen de transport soit utilisé en relation directe avec un vol assuré.

Début et durée: l'assurance prend effet dès le moment où l'adhésion est arrivée chez Cornèrcard. Elle est conclue pour une durée d'une année. Si elle n'est pas résiliée au plus tard deux mois avant l'échéance, elle se prolonge tacitement d'une année. En cas de résiliation écrite de la carte, la couverture d'assurance s'éteint avec l'échéance de la carte.

Conditions: pour qu'il y ait couverture d'assurance dans le monde entier, les frais de vol doivent être payés au minimum à 51 % et à l'avance avec une carte Cornèrcard.

Prime annuelle: couverture individuelle: CHF 45.

Prestations: en cas de décès: CHF 500'000; en cas d'invalidité permanente: jusqu'à CHF 500'000.

Extrait CGA 04.2013 – édition 01.2011

Extrait du récapitulatif des prix, des intérêts et des frais

Cartes de crédit Classic et Gold Visa/MasterCard	Classic (Traditional, Zoom, Futuro, Cancellara, Rolf Knie, Art Collection, Access, Fairtransplant)	Gold (Traditional, Fairtransplant)	Miles & More Classic	Miles & More Gold	Ferrari Fan Card Classic	Golf Classic	Lady Classic	Cartes de crédit Co-Branded* Classic	Cartes de crédit Co-Branded* Gold	Mobile
Cotisation annuelle cartes principales	CHF 100	CHF 190	CHF 140	CHF 220	CHF 150	CHF 160	CHF 120	de CHF 0 jusqu'à CHF 800	de CHF 0 jusqu'à CHF 800	CHF 35
Cotisation annuelle cartes supplémentaires	CHF 50	CHF 100	CHF 85	CHF 130	–	CHF 110	CHF 60			–
Cotisation annuelle cartes additionnelles	CHF 25	CHF 50	CHF 85	CHF 130	CHF 75	–	CHF 60			–
Finance d'adhésion unique	–	CHF 150	–	CHF 150	–	–	–	–	CHF 150	–
Cartes prépayées Visa/MasterCard	Reload, Zoom, Futuro, Cancellara, Access	Ferrari Fan Card	Lady	Cartes prépayées Co-Branded*	easyTravel	Mobile				
Cotisation annuelle	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)	CHF 75	CHF 60	de CHF 0 jusqu'à CHF 500	CHF 35/EUR 25/ USD 30	CHF 25				

Extrait – édition 07.2014

Récapitulatif complet: cornercard.ch/t/prix

* Liste et prix des cartes de crédit et des cartes prépayées Co-Branded: cornercard.ch/t/prix

Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date * Signature du demandeur de la carte principale 

Lieu/date * Signature du demandeur de la carte supplémentaire ou additionnelle 

Les atouts WinWin réservés aux titulaires de carte de crédit.

Bénéfices avérés

Cotisation annuelle à tarif réduit¹ (carte principale) la 1 ^{ère} année au lieu de CHF 50 seulement	CHF	40
Cotisation annuelle à tarif réduit¹ (carte principale) à partir de la 2 ^e année au lieu de CHF 100	CHF	80
Carte supplémentaire pour partenaire (avec propre revenu)	CHF	50
Carte additionnelle pour partenaire (dépenses réglées par le titulaire de la carte principale)	CHF	25

Retrait d'argent liquide

Commission en Suisse et à l'étranger		3 %
– pour retraits aux distributeurs automatiques de billets taxe minimale	CHF	10
– pour retraits aux guichets bancaires taxe minimale	CHF	15

Dépenses en monnaies étrangères

Cours de change retail de la Cornèr Banque SA le jour de la comptabilisation, plus frais de traitement pour monnaies étrangères, au max		0,9 %
---	--	-------

Délai de paiement du décompte mensuel À partir de la date d'émission, dans un délai de		25 jours
---	--	----------

Versements au guichet postal

Frais pour les versements au guichet postal, à partir de	CHF	0.90 ²
--	-----	-------------------

Programme de remboursement par acomptes

C'est à vous de décider de régler le montant total en une fois ou le solde dû en montants fractionnés s'élevant au minimum à 5%, resp. à CHF 100 par mois.		
Taux d'intérêt annuel au max		15 %
L'octroi d'un crédit n'est permis que s'il n'occasionne pas de surendettement (art. 3 let. n LCD).		

Responsabilité en cas de perte ou de vol de la carte

Si respect intégral de tous les devoirs de diligence	CHF	0
--	-----	---

Carte de remplacement

Remplacement immédiat de la carte et mise à disposition d'une somme de secours en argent liquide de CHF 1'000, dans un délai de 48 heures en cas de perte ou de vol de la carte	CHF	20
---	-----	----

Pas d'obligation d'ouvrir un compte bancaire

Données de la carte toujours à portée de main

Onlineaccess (facultatif)

Gestion de vos cartes en quelques clics et achats sécurisés sur internet		gratuit
--	--	---------

Cornercard App (facultative)

Vous avez à tout moment la possibilité d'accéder aux données de votre carte, où que vous soyez; disponible pour smartphone et tablette		gratuite
--	--	----------

Mobileaccess (facultatif)

Sécurité et contrôle renforcés par téléphone portable		
– Security Check: avis en cas de soupçon d'utilisation abusive de votre carte		gratuit
– Shop Info: avis automatique lors de vos achats	par SMS	CHF 0.20
– Consultation du solde et des transactions	par SMS	CHF 0.50

Technologies d'avant-garde

Fonctionnalité sans contact

La fonctionnalité sans contact vous permet de régler rapidement, en toute sécurité et de manière fiable, vos achats de petits montants. Il vous suffit de passer votre Cornercard devant le terminal – la transaction est terminée. La fonctionnalité sans contact, le moyen de paiement sans argent liquide pour effectuer ses achats en passant, constitue l'alternative idéale à la petite monnaie en Suisse comme à l'étranger.

Technologie à puce et fonction NIP

Votre carte de crédit est équipée d'une puce à microprocesseur de dernière génération répondant au standard international de sécurité EMV des cartes de paiement.

La carte comme billet d'entrée (Pour réserver, une seule adresse: libertyaccess.ch)

- Utilisez votre carte de crédit pour réserver depuis chez vous vos billets d'entrée aux manifestations sportives ou culturelles.
- Vous recevrez de plus deux cartes Cornercard Liberty gratuites pour chaque carte principale par courrier séparé. Ces cartes sans fonction de paiement vous donnent accès sans contact au domaine skiable de votre choix ou vous permettent de déverrouiller un vélo à la station PubliBike.

Offres des partenaires

En tant que titulaire d'une Cornercard, vous pourrez bénéficier de rabais et d'offres avantageuses chez notre partenaire Merida. Vous obtiendrez plus d'informations sur les offres et les conseils personnalisés sur mymerida.ch ou en envoyant un e-mail à mymerida@merida.ch

Conditions avantageuses

Assurance accidents de voyage³

Lorsque vous voyagez dans des moyens de transport publics, vous et vos proches êtes automatiquement assurés dans le monde entier contre les accidents de voyage ainsi que contre le retard/la perte des bagages.		gratuite
Couverture maximale		
– en cas de décès ou d'invalidité permanente: CHF 300'000		
– pour frais de sauvetage et de rapatriement: CHF 60'000		
– en cas de retard/perde de bagages, pour les achats de remplacement avec la carte de crédit: CHF 3'000		

Assurance couverture des achats³

Assure les achats effectués avec votre carte de crédit en magasin et sur internet dans le monde entier pendant 30 jours contre le brigandage, le vol, la destruction et l'endommagement.		gratuite
Couverture: au max CHF 2'000 par sinistre, au max CHF 5'000 par an		

Assurance protection juridique³

Votre aide en cas de litiges relatifs à tous vos achats dans le monde entier – y compris sur internet.		gratuite
Protection juridique pour le règlement du sinistre ou le remboursement des coûts, jusqu'à concurrence de CHF 50'000		

Assurance voyage (facultative)³

Valable dans le monde entier pour un nombre illimité de voyages par an.		
Couvre les frais d'annulation et inclut assistance voyage et exclusion de la franchise pour véhicule de location.		
Couverture individuelle: au max CHF 10'000 par personne et par événement	prime annuelle	CHF 35
Couverture familiale: au max CHF 10'000 par personne, au max CHF 40'000 par événement	prime annuelle	CHF 49

Assurance accidents d'avion (facultative)³

Couverture supplémentaire à l'assurance accidents de voyage.		
Couverture en cas de décès ou d'invalidité permanente: au max CHF 500'000	prime annuelle	CHF 45

Portail clients Cornercard Emotions

Plus de 30'000 manifestations qui font l'actualité dans toute la Suisse, des événements sportifs et culturels uniques, des offres attractives, des voyages, des concours et bien plus encore sont rassemblés sur un portail web unique: emotions.cornercard.ch

¹ S'il nous est impossible d'émettre une carte de crédit, nous vous remettrons volontiers une carte prépayée:
Cotisation annuelle la 1^{ère} année CHF 0, à partir de la 2^e année CHF 50.

² En fonction du montant versé. Plus d'informations sur cornercard.ch/f/versements

³ Uniquement valable en cas de paiement avec la carte de crédit.